

Label IHAB

Être labellisé IHAB, qu'est-ce que cela signifie ?

Le label [IHAB](#) (Initiative Hôpital Ami des Bébés) est un label de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF International créée en 1991. Il récompense les services de maternités et de néonatalogies qui offrent un accompagnement optimal des parents à la naissance de leur enfant et durant tout leur séjour.

La démarche IHAB repose sur le trépied suivant :

- **Une équipe centrée sur les besoins individuels du nouveau-né et de sa mère**
- **Un environnement et accompagnement qui permettent aux parents de prendre totalement leur place, dès la naissance**
- **Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal.**

La démarche IHAB repose sur 12 recommandations de bonnes pratiques, [argumentées scientifiquement](#), qui allient qualité des soins, sécurité et bienveillance.

IHAB a mis en ligne plusieurs documents relatifs aux règles de bonnes pratiques à suivre par les établissements de santé souhaitant recevoir le label IHAB.

Téléchargez les 12 recommandations à suivre pour obtenir le label IHAB et le formulaire d'auto-évaluation IHAB pour les services de maternité et de néonatalogie :

Les nouveaux établissements labellisés sont annoncés régulièrement sur notre site ([rubrique IHAB > Actualités IHAB](#)). Retrouvez également la **liste officielle de ces établissements** [ici](#).

Vous pouvez trouver des documents complémentaires, relatifs à l'initiative ou aux établissements labellisés IHAB, ainsi qu'aux thématiques des 12 recommandations [au Centre de Ressources CERDAM d'IPA](#).

Sur fin 2019 et au cours de l'année 2020, nous vous proposerons [un article par mois présentant chaque recommandation](#) en détail, avec des ressources d'IPA en lien avec les thèmes de ces recommandations.

N'hésitez pas à vous [inscrire à la Newsletter](#) pour recevoir ces articles directement dans votre boîte mail chaque mois.

Pour plus d'information, visitez le site officiel de l'[Initiative Hôpital Ami des Bébés](#)

Pour contacter IPA et son centre de ressources, rendez vous sur notre formulaire : [Nous contacter](#)

Publié par : E.B. et K.M.N., Documentalistes IPA.

Mise à jour le 19/12/19